LE NUMERO 5 CENTIMES

# L'Egalité

LE NUMERO 5 CENTIMES

NEUVIÈME ANNÉE. — N° 306 — DE ROUBAIX TOURCOING — LUNDI 2 NOVEMBRE 1903

ABONNEMENTS
Nord et Départements limitrophes . . . Trois mois : 4 fr. 50 Six mois : 9 fr. Un an : 16 fr.
Autres Départements. . . . . » 5 fr. 50 » 11 fr. » 22 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les Agences de Publicité

## Prime
### A NOS NOUVEAUX ABONNES

*Tout abonnement d'un an souscrit dès à présent pour l'année 1904, donnera droit à l'envoi immédiat du journal jusqu'au 31 décembre 1903.*

## DU PAIN !

Ces lignes s'adressent à tous, aux riches aussi bien qu'aux pauvres, aux employeurs comme aux salariés.

Je les écris, on l'a deviné déjà, en faveur des familles ouvrières d'Armentières-Houplines que la grève éprouve.

Là-bas, le père a quitté l'atelier parce qu'il n'y trouvait plus de quoi vivre et faire vivre les siens.

— Il vaut mieux un surcroît de souffrances momentanées, s'est-il dit, que l'injustice permanente, que l'éternelle misère.

Et ayant ainsi envisagé l'avenir, il s'est bravement jeté dans la bataille.

On peut penser ce que l'on voudra des revendications formulées par les grévistes d'Armentières-Houplines ; mais il est quelque chose qu'il est défendu de contester : c'est le stoïcisme de cette masse ouvrière qui, consciemment, a nargué la faim menaçante pour s'assurer une rémunération plus équitable, en échange de son effort quotidien de travail.

Pour être ouvrier modeste, on n'en a pas moins un cœur et des entrailles, tout comme le patron cossu.

On aime sa famille. Et si l'on ne rêve pas de superflu pour ses enfants, on ne voudrait pas les voir manquer de l'indispensable.

Aussi quand on se résigne à la grève, quand on se décide à se croiser les bras, croyez bien, vous qui n'êtes pas des ouvriers, que ce n'est pas sans avoir longuement et douloureusement réfléchi.

Ah ! qui dira jamais les angoisses d'un travailleur, père de famille, au moment de jeter dans l'urne son bulletin pour ou contre la grève !

Il y a là toute une psychologie sociale à étudier, de véritables héroïsmes à découvrir.

Tenez, voici un tisseur ou un fileur, père de cinq ou six enfants — ce qui n'est pas rare.

C'est un ouvrier modèle qui trime durement ses dix heures et demie par jour et qui n'arrive pas à « joindre les deux bouts », comme on dit.

Il est mécontent comme tout le monde le serait à sa place ; d'autant qu'il est doté, tout comme son patron, d'une paire d'yeux et d'une paire d'oreilles...

Il voit, tous les jours, son patron passer en coup de vent, sévère, hautain, dédaigneux même, près du métier où luit, le pauvre hère, est attaché plus solidement qu'une chèvre au pâturage. Il entend, quand il sort par la ville, vanter la fortune de ce patron dont chacun admire l'audace et le luxe.

Forcément, il compare.

Il se dit, comme l'écrivait l'autre jour M. Lagrillière-Beauclerc sous le coup d'une émotion sincère, qu'il y en a vraiment qui ont trop et d'autres pas assez.

Et la révolte gronde en lui. Elle se changera en colère, un jour ou l'autre, quelquefois sur une misère trop cruellement ressentie, d'autres fois sur un minuscule incident.

L'« assujetti » de dix ans, de vingt ans se redressera tout d'un coup. Il parlera en homme et, à ses cris indignés, les métiers s'arrêteront, la forge s'éteindra, l'atelier ou la mine se videra.

Tout le secret des grèves est là. Il faut être sot ou de mauvaise foi pour parler de « meneur », en dehors de l'ouvrier souffrant ou martyrisé.

La grève d'Armentières-Houplines, par exemple, n'est-elle pas l'œuvre des ouvriers eux-mêmes ?

A qui oserait soutenir le contraire, nous répondrions par des chiffres, — par le taux moyen des salaires et nous demanderions si la grève, arme légale, n'est pas cent fois légitime quand elle a pour objet de relever des conditions d'existence tellement misérables, tristes et navrantes que nous défions le plus égoïste des patrons de les envisager sans émotion, sinon sans honte.

Eh oui, ce sont les ouvriers textiles, seuls, qui, accablés, ont pensé que la force d'inertie leur donnerait ce que l'assiduité au travail n'avait encore pu leur procurer : un peu plus de pain !

Mais en attendant le résultat de cet effort, les misères vont s'accumulant dans le logis du tisseur et du fileur.

La femme, les mioches, vivotaient difficilement avec les maigres sous naguère rapportés de l'usine.

Maintenant, ils n'ont plus que les secours d'une solidarité encore insuffisante.

Oh ! ce n'est pas qu'ils se plaignent.

J'ai interrogé des femmes de grévistes et je peux ainsi résumer leur conversation :

— La « paye » était toujours la bienvenue ; mais nous aimons mieux souffrir jusqu'à la mort plutôt que de capituler. La misère çà nous connaît ; et nous en avons trop vu en travaillant pour ne pas la braver maintenant...

Cette énergie des grévistes et de leurs femmes ne peut manquer d'avoir une répercussion profonde auprès de l'opinion publique, si sympathique déjà aux malheureux ouvriers du textile.

Il faut que tout le monde donne pour empêcher que la famine ne sévisse à Armentières et à Houplines.

C'est à tous que je m'adresse, sans distinction de classe ou d'opinions.

Aux timorés, je dis : il ne s'agit pas, pour vous, de prendre parti dans un conflit économique. Je vous tends la main au profit de pauvres enfants, de pauvres mères qui sont exposées à avoir faim, ce soir, dans un, deux ou trois jours.

Vous ne pouvez pas rester sourds à mon appel...

Quant aux travailleurs, je suis sûr qu'ils m'entendront, eux.

Leur cause n'est-elle pas celle des grévistes d'Armentières et d'Houplines ? Demain, ne seront-ils pas acculés aux mêmes nécessités ?

Qu'il s'élève donc de partout un formidable mouvement de fraternité, de bonté, de pitié !

Je le demande au nom de l'Humanité qui en sortira grandie.

G. SIAUVE-EVANSY.

## Cà et Là
### L'Internationale noire

*Le pape a pris pour premier ministre un espagnol du nom de Merry del Val. L'élévation de cet hidalgo à de si grands honneurs a jeté quelque trouble dans la bande des profiteurs ensoutanés.*

*Le cardinal Vanutelli, qui faillit être pape, se crut en droit de faire des remontrances à M. Sarto. Il lui représenta que la nomination d'un étranger au poste de secrétaire d'Etat était peu conforme à la tradition du Vatican. A quoi le pape répondit « que la question de nationalité importait peu. « l'Eglise catholique étant essentiellement internationale ».*

*Ainsi, le chef suprême de la calotte tient à proclamer que la vaste entreprise cléricale s'étend indistinctement sur toutes les nations. Le cléricalisme n'est pas plus italien que français ou espagnol, il est international, et ses effets sont aussi désastreux, quelle que soit la région où il opère.*

*Or, chez nous, ce sont les cléricaux les plus ardents qui sont en même temps les patriotards les plus [illegible] la sacristie que se réfugie, avec éclat, l'amour de la patrie !*

*Comment se tromper sur les motifs d'une si grossière comédie et ne pas reconnaître que le nationalisme clérical est une doctrine impudemment inventée pour les besoins de la plus mauvaise des causes ?*

*Les cléricaux se sont faits nationalistes parce qu'ils comptaient déguiser ainsi leur mauvais dessein, qui est toujours le triomphe de la tyrannie et de la spoliation religieuses. C'est leur « Saint-Père » qui le proclame : il n'y a pas de nationalités pour de bons calotins ; ils ont la même méthode et le même but dans tous les Etats : l'abrutissement du peuple, l'escroquerie, l'abus de confiance et le reste.*

*Il est intéressant d'entendre le grand pontife de la chrétienté affirmer lui-même l'existence de l'internationale noire.*

## BANDITISME CAPITALISTE

Brusquement les voiles sont arrachés et la vérité sur l'abominable régime auquel M. Chamberlain et ses successeurs ont réduit la colonie du Transvaal, apparaît dans toute sa hideuse barbarie.

Il n'a pas suffi, après trois ans de lutte d'épopée, de juguler les derniers héros boers dont la race était décimée et les fermes mises à sac et à feu. Voici, pour couronner les hauts faits de sauvagerie qui ont ignominieusement déshonoré la conquête et servir d'épilogue aux horreurs tragiques des camps de concentration, que ce peuple d'indomptables vaincus est condamné à une misère qui va jusqu'à la famine et ne laisse place qu'au désespoir et à la mort !

Ce n'est pas seulement une honte pour l'empire britannique, c'est un attentat de lèse-civilisation qui ravale la conscience universelle elle-même !

Et comme, dans son laconisme, elle prend l'allure d'un implacable réquisitoire, la dépêche vengeresse qui nous apporte quelques rares détails sur la situation calamiteuse qui extermine lentement, mais sûrement, les populations abandonnées des anciennes petites républiques, végétant et expirant en parias sur le sol même qui fut le leur, ne subsistant plus actuellement que des aumônes de leurs anciens domestiques cafres !

« Le gouvernement anglais, dit le télégramme dénonciateur, ne s'occupe que des intérêts des propriétaires des mines.

On avait l'impudence de protester, quand nous reprochions ,non sans une légitime et véhémente indignation, à M. Chamberlain et à ses complices, de n'avoir entrepris cette véritable expédition de brigandage capitaliste, que pour servir l'intérêt des actionnaires de la « Chartered » et s'emparer de l'or du sous-sol transvaalien !

Impuissantes ou non, il faut que toutes les voix qui crient encore la justice et l'humanité, s'élèvent dans une clameur de protestation, et c'est au prolétariat anglais, c'est à la démocratie anglaise avant tout, qu'il appartient d'empêcher que soit perpétré jusqu'au bout cet assassinat social !

Allons, devant de pareils spectacles, chantez, Messieurs, les gloires et les progrès de votre superbe organisation moderne dont le *Væ Victis !* non seulement écrase les plus humbles et les plus faibles sur le marché de la vie, mais livre le patrimoine et l'existence même de pauvres petites nations, pillées et immolées, à la curée d'une bande de grands forbans de la Finance qui détiennent par l'argent, toutes les souverainetés, c'est-à-dire le droit à tous les crimes !

Ce n'est pas qu'au Transvaal qu'on vit sous le règne du plus redoutable banditisme !

NOTES DE LITTERATURE ET D'ART

## Une Satire du Journalisme

### « MŒURS DES DIURNALES »
**par LOYSON-BRIDET**
**II (1)**

Il y a, dans les « Mœurs des Diurnales » une satire « morale » et une satire « littéraire ». J'ai dû faire plusieurs réserves sur la satire « morale ». La satire littéraire » est moins contestable. Les traits en sont mieux adressés ; l'esprit n'en est pas moins caustique, ni le tour moins ingénieux ; la fiction m'en a paru moins laborieuse et la fantaisie plus légère.

M. Marcel Schwob (dont je rappelle que Loyson-Bridet est le pseudonyme) n'articule pas tous ses griefs contre le journalisme. C'est même sur les plus considérables qu'il insiste le moins. Mais certains sous-entendus trahissent sa préoccupation secrète. Si je ne m'abuse pas, croyant l'avoir devinée, voici quelle elle est :

Linguiste savant (recherches sur le vocabulaire de Villon et l'histoire de l'argot ; traductions de l' « Hamlet » de Shakespeare et de la « Francesca da Rimini » de Francis Marion Crawford), critique érudit (le « Spicilège »), conteur original (la « Croisade des enfants », le « Livre de Monelle », les « Mimes »),écrivain délicat (je répète qu'entre nos prosateurs, il en est peu que je lui préfère et compare), c'est la cause de la littérature sérieuse qu'il plaide dans cet ironique « Traité de journalisme ». Il défend l'œuvre d'art contre les grossières et viles contrefaçons, par lesquelles notre goût est surpris et corrompu. Nous accordons à des articles improvisés une attention que nous devrions réserver à des livres patiemment élaborés. Nous lisons encore quelques romans, à condition qu'ils soient bien intrigués ou abondent en gravelures. Mais combien parmi nous lisent des vers ? C'est, dit Eugène Hollande, dans la « Cité future », parce que

« des grimauds,
Baroques assembleurs de riens enflés de mots,
Aux doigts de qui grinçaient les cordes de la [lyre,
Ont fait des vers nouveaux, qui dégoûtent d'en [lire. »

Mais n'est-ce pas aussi parce que l'indifférence du public a parqué les poètes dans ces cénacles, où les gaucheries des débutants sont exaltées comme des révoltes contre une règle surannée, où l'encens de l'admiration mutuelle énerve le génie, où, abstrait de la vie et désaccoutumé de l'action, l'on devient impuissant à concevoir des idées, mais, puérilement, l'on [illegible] des mots, [illegible] des rythmes ? On plaidoyer « pro domo » [illegible] Schwob répondrait aux « diurnales » les citations latines) est toujours suspect. M. Marcel Schwob n'a donc pas voulu découvrir son dessein. Mais, lui donnant raison, estimant, comme lui, que le journalisme est préjudiciable aux lettres, j'ai tenu à expliquer le sens profond de son livre.

La satire littéraire des « diurnales » est d'un tour imprévu. Loyson-Bridet compose un « Traité de journalisme » sur le plan des anciennes « rhétoriques », et de ces manuels dans lesquels « l'art d'écrire » est enseigné « en vingt leçons ». Dans chacun des chapitres sont formulés des préceptes, qu'illustre une suite d'exemples, proposés à l'imitation des apprentis journalistes. Loyson-Bridet, qui n'en invente aucun et se pique de méthode, les a extraits d'articles, et, pour les bien authentiquer, il cite le journal, la date, et le nom de l'auteur, quand celui-ci a signé. Bien entendu, il procède par antiphrase ; pour saisir sa pensée, il faut prendre le contre-pied de ce qu'il dit ; et son répertoire d'exemples n'est qu'un recueil de bévues, dont la plupart sont fort divertissantes.

Après une liste, faite de calembours et d'à-peu-près, des « Cent bons livres » du journaliste, des conseils pratiques sont donnés sur « le style en général ». Il convient, pour paraître original, de citer les poètes classiques et modernes, les proverbes latins, français, italiens, espagnols ; les mots anglais usités dans le sport, les termes scientifiques. On en trouvera une liste dans le « Petit dictionnaire Larousse ». Exemples : « Times is money ». — La date de l'inauguration... a été reculée « sine die » au 16 novembre » (Echo de Paris). — « Il ouvrit la fenêtre et pratiqua la traction rythmique ; mais tous ses efforts furent vains » (Journal). — « M. Marcelin Boule... a pu restaurer une mâchoire inférieure entière avec ses deux mandibules » (Temps).

C'est une « élégance » que de déplacer l'épithète : « Après dîner, séance de cinématographie intime » (Gaulois). Il faut que le sens de l'adjectif s'accorde avec celui du substantif : « Je vois encore le regard brutal, glabre... de ses gros yeux » (Gaulois).

Certains tiennent à la cohérence des métaphores : « La question qu'on lui a posée (au Ministre de la Marine) fut un bon coup d'épée dans l'eau, ce qui n'a rien de surprenant dans une bataille navale ; et cette épée n'était bien probablement qu'un sabre de bois » (Temps). D'autres préfèrent la variété : « La plume, très fine, qui nous a donné cette prose, mousse légère d'un champagne français, ne nous semblait pas émaner d'un cerveau aussi affirmatif » (Liberté). — « Grande et souple, sa silhouette est exquise ; elle lui sert, du reste, à allumer tous les cœurs masculins, qui fréquentent la maison » (Journal).

Il faut, par l'hyperbole, étonner le lecteur : « Ce n'est pas seulement une exhumation, c'est la vie même » (Figaro). — « Le papillon de l'assassinat impudique » (Journal).

L'allusion ne doit pas offenser la pudeur : « Mme de R... a retenu deux saillies d'Edouard III, l'étalon du vicomte d'Orléans » (Jockey). — « Andréa... faisait quelquefois de petits coups en dessous » (Journal). — « Elle était si réservée... que je n'aurais jamais cru possible qu'un homme pût entrer dans son intimité » (Temps). — « Il n'y a pas eu, en réalité, d'accident sérieux. Une jeune femme, sur laquelle un gros monsieur s'était affalé, se trouva mal pendant quelques instants, et ce fut tout... L'accident serait dû à une erreur d'aiguillage. » (Débats).

Le « diurnale » doit être concis, car le lecteur est pressé : « Cette visite est un symptôme pacifique des Balkans » (Temps). Voici un titre : « Cuirassés suspendus » (Echo de Paris). — « D. Vous avez passé la fête de Noël en famille. Vous avez même amené des enfants au cirque. Quelles explications de ces crimes pouvez-vous donner ? — Vidal se tait. L'audience est levée » (Débats).

(1) Voir notre numéro du 26 octobre.

Voici un modèle de développement sur « les timbres-poste empoisonnés. » Ailleurs, un exercice est proposé sur cette matière : « M. Jean Richepin a été atteint de la fièvre typhoïde après avoir mangé des huîtres. »

Parmi les règles de grammaire, la principale est qu'il faut multiplier les négations : « Elle... mena la vie la plus agrémentée d'incidents piquants ou tragiques, qui ne se puisse imaginer » (Débats).

Que le « diurnale » ne redoute pas le lieu commun : « Pour faire une œuvre d'art, la manière première ne suffit pas : il faut un artiste » (Gaulois). Il peut le relever par des comparaisons inattendues : « Ainsi le mariage, dans lequel on entre à larges portes, n'a pour ceux qui y étouffent d'autre issue qu'une grille d'égoût » (Temps).

Qu'il s'exerce surtout à démarquer :

« Ce projectile d'une forme particulière, et du calibre de notre fusil de guerre, permet de tirer jusqu'à la distance de 800 mètres sans hausse. » (Débats).

« Ce projectile d'une forme particulière, et du calibre de notre fusil de guerre, permet de tirer jusqu'à la distance de 800 mètres sans trajectoire. » (Journal).

Pour paraître érudit, il suffit d'employer la formule : « On sait que... »,ou « Comme chacun sait... » Ayez de la philosophie : « Par un hasard providentiel... » (Echo de Paris). Mettez plusieurs couleurs sur votre palette : « La pitié dont MM. Jaurès et Basly jouent comme d'une clarinette pour fomenter les grèves, la pitié qui fait assommer les Jaunes par les Rouges au pays noir » (Gaulois). Evitez l'ambiguïté: « Dès lors, fatal et maudit, l'œil cave et le cheveu en saule pleureur, portant son histoire en écharpe, il marche dans la vie, enveloppé et nimbé par le regard admiratif et apitoyé des femmes » (Gustave Larroumet, Temps). Enfin, corrigez vos épreuves : « Mlle Thérèse Berka est une Clionchette... à la voix fraîche » (id., id.)

Le chapitre de la « controverse politique dite polémique » est précieux entre tous : il contient un choix d'épithètes, qu'il est commode d'appliquer à ses adversaires ou contradicteurs : il y en a plus de trois pages, et pourtant il en manque. Plus loin, la liste des adjectifs qu'il est bon de joindre au mot « plume ». Exemples: « Il a laissé courir une plume agile et bien taillée, une plume de chroniqueur, sur la table volante du journaliste » (Temps).

Bonnes locutions : « Sacrifier son portefeuille sur l'autel de la paix » (Temps). — Les cercles politiques, les milieux aristocratiques, les sphères diplomatiques, etc.

| *Ne dites pas :* | *Dites :* |
|---|---|
| Ballon. | Aéronat. |
| Universel. | Mondial. |
| Histoire de Napoléon. | L'épopée impériale. |
| Parfait. | Impeccable (« Miss Luba, écuyère impeccable aux poses tanagréennes »). |
| Une nièce du succès. | Une pièce continue sa [illegible] |
| Un Ciel d'automne. | vant un public enthousiaste. « Une adorable tonalité de gris frileux parmi les grisailles du ciel et d'ambiance maladive des jours tristes » (Echo de Paris), etc. |

Sans compter l'oison bridé figuré aux première et dernière pages du livre, le « Traité » est illustré de dessins appropriés : ciseaux, pot à colle, porte-plumes, etc. En l'ouvrant et feuilletant, le « diurnale » voit ses instruments de travail.

La satire de M. Marcel Schwob, discrète protestation contre la littérature facile, est, comme on en peut juger par cette analyse et ces extraits, humoristique. Je la recommande à tous pour son égayement et la leçon qu'elle implique, mais particulièrement aux « diurnales » mes confrères, (« et dans ce mot il y a frères », disait Victor Hugo), que, tout ensemble elle fera rire et prémunira contre les dangers de l'improvisation.

Médéric DUFOUR.

## Malentendu

Ce n'est pas seulement en France que le reportage fait des siennes. Il paraît qu'au Mexique aussi il se livre de temps en temps à de petites fantaisies. C'est ainsi que les journaux avaient annoncé qu'un attentat avait eu lieu contre le président Porfirio Diaz Ils avaient même donné des précisions qui semblaient ne laisser aucun doute sur l'événement. Les détails les plus circonstanciés avaient été fournis sur le lieu et sur les conditions où l'aventure s'était produite.

Il paraît, cependant, qu'il y avait eu erreur. Le gouvernement mexicain s'est ému et une dépêche officielle du sous-secrétaire d'Etat des affaires étrangères a rectifié les faits. C'était un malentendu un petit malentendu de rien du tout !

Le président Porfirio Diaz s'était bien rendu comme l'avait dit le reporter, à Guanaguato et la foule s'était bien portée au-devant de lui, mais ce n'était pas le moins du monde avec une intention hostile.

Au contraire. C'était pour lui faire une ovation, et les acclamations ont été, paraît-il, indescriptibles. C'est au moins ce qu'affirme la dépêche du sous-secrétaire d'Etat et il faut bien y ajouter foi, puisque c'est une dépêche officielle !.

C'est donc encore une de ces petites erreurs dont le reportage est coutumier. Comment a-t-elle pu se produire ? Comme se produisent toutes les erreurs. On assiste à une ovation, et on croit que c'est un attentat ! Rien n'est plus simple et il faudrait être vraiment bien regardant pour s'arrêter à de si petits détails...

## NOUVEAU SUCRE

MM. Renaud et Bonna ont pris un curieux brevet intéressant la production du sucre. Il s'agit de la fabrication de la glucose au moyen de la cellulose. Sous cette présentation cela semble être une simple question de réaction chimique. Mais, en y regardant de plus près, il y a quelque chose de plus important.

En effet, jusqu'à présent, pour la fabrication industrielle des sucres, des alcools, des glucoses, on opère par diffusion, pression, macération, cuisson, saccharification, et concentration des jus, de façon à extraire le sucre, l'amidon, la fécule, contenus dans les matières végétales traitées.

MM. Renaud et Bonna, dans leur procédé, ne se contentent pas d'utiliser seulement le sucre, l'amidon, la fécule que contiennent les végétaux, mais encore, ils convertissent leur cellulose en glucose. De cette façon, comme on dit, tout passe au moulin, le contenant et le contenu de la racine, tout devient sucre : entre une betterave et un pain de sucre, il n'y a plus la moindre différence.

Nous ne pouvons entrer ici dans les détails opératoires de ce curieux brevet.

Disons seulement que sa caractéristique, et que ce qui le rend utilisable, c'est la possibilité démontrée par les inventeurs, de dissoudre, en grand et pratiquement la cellulose au moyen d'un produit chimique nommé le zinc-éthyle. Ils les mélangent dans la proportion de 15 à 20% avec un carbonate alcalin pour faciliter sa diffusion dans la masse à traiter. La quantité de zinc-éthyle à employer varie de 1 à 5 % du poids des végétaux à traiter.

Les mêmes auteurs revendiquent une méthode d'ensemencement des jus qui consiste après les avoir ramenés à trente degrés centigrades, à les traiter par une solution acétique et une solution de pepsine.

Ils ne se contentent point, d'ailleurs, de nous promettre la transformation des betteraves en sucre d'orge. Leur procédé permettra, d'après ce qu'ils déclarent, de transformer totalement en sucre le topinambour et autres tubercules, les féculents, les graines, les tiges de topinambours et de pommes de terre, les feuilles de betteraves, les tiges de maïs, de sorgho, d'alfa, et de ramie, la paille, la sciure de bois, la tourbe, les lichens, les mousses. C'est une saccharification étonnante et générale.

## Les Bagarres de Paris

**Le vote sur l'ordre du jour pur et simple. — Décomposition du scrutin.**

L'ordre du jour pur et simple qui a clos les interpellations sur les bagarres de la Bourse du travail a été voté (chiffres rectifiés) par 357 voix contre 186, soit une majorité de 171 voix.

La majorité comprend :

*14 socialistes* : Albert Poulain, Bagnol, J.-L. Breton, Charpentier, Paschal Grousset, Isoard, Jaurès, Labussière, Lassalle, Millerand, Bouanet, Bouhey-Allex, Camuzet, Gabriel Deville.

*74 progressistes* : MM. d'Alsace, Amodru, Anthime-Menard, Aynard, Bandard des Bois, Barrois, Bartissol, Bénareile, Paul Bertrand, (Marne), Bignon, Bischoffsheim, Henry Boucher, Bouctot, comte Caffarelli, François Carnot, Stanislas de Castellane, Cochery, vicomte Cornudet, Delaune, Deribéré-Desgardes, Drake, Dubuisson, Dulau, Durand, Ermant, Léopold Fabre, Flandin (Yonne), Fleury-Ravarin, Fruchier, Léon Gautier (Vosges), Gérard (Vosges), Gevelot, de Gontaut-Biron, Guillain, Harriague Saint-Martin, Haudricourt, Hémon, Jules Legrand Kranitz, Lachèze, de Montebello, Lacrenon, Lebaudy, Lebrun, Lechevallier, Leglise, Le Mare, Le Moigne, de Mahy, Mando, Méline, de Montjou Motte, de Moustier, du Périer de Larsan, Perroche Pradel-Balade, Proust, Quilbeuf, Raiberti, Renault-Morlière, Ribot, Riotteau, Surcouf, Rose, Roulland, Hourton de Bouvre, de [illegible] Trannoy, Vallée, Villain-Duchesnois.

*2 nationalistes* : MM. Ancel-Seitz et Paul Coutant (Marne).

*1 républicain indépendant* : M. Vigouroux.

Les 266 autres députés qui ont voté l'ordre du jour pur et simple appartiennent aux groupes du « bloc », groupe radical socialiste, gauche radicale et Union démocratique.

Dans les 186 voix de la minorité, on compte :

*32 socialistes* : Allard, Briand, Gabriel Baron, Basly Benezech, Bouveri, Cadenat, Cardet, Chauvière, Colliard, Constans (Allier), Coutant (Seine), Defontaine, Dejeante, Delory, Desfarges, Devèze, Jacques Dufour, François Fournier, Krauss, Lamendin, Meslier, Pastre, Piger de Pressencé, Selle, Sembat, Thivrier, Vaillant, Veber, Vigne (Var), Walter.

*14 radicaux socialistes* : MM. Aldy, Berteaux, Ferdinand Buisson, Charles Bos, Lucien Cornet, Delarue, Hubard, Kloiz, Levraud, Lockroy, Louis Martin (Var), Messimy, Mirman, Albert Sarraut.

Parmi les députés progressistes qui ont voté contre l'ordre du jour pur et simple, citons MM. Audiffred, Audiger, Paul Beauregard, Georges Berger, Borgnet, de Bourry, Brindeau, Charles Benoist, Dèche, Duquesnoy, Gaffier, Gourd, Jules Jaluzot, Laniel, Laville, Ripert, etc., etc.

Les autres opposants appartiennent au groupe nationaliste, à la droite et au groupe de l'Action libérale.

*Les abstentionnistes* : Il y a eu vingt-six abstentionnistes, savoir :

*5 socialistes* : Antide Boyer, Carnaud, Ferrero, Gérault-Richart, Clovis Hugues.

*7 radicaux socialistes* : MM. Chanoz, Chenavaz, Gervais (Seine), Henry Maret, Petit, Bepmale et Violette.

*2 républicains* : MM. François Arago et Cazauvieilh.

*9 progressistes* : MM. Baillande, Bonte, René, Brice de Chambrun, Claudinon, Jules Gaillard (Oise), Julien Goujon, Lefas, Félix Marot.

*2 conservateurs* : MM. de Castelnau et Duclaux-Monteil.

*1 nationaliste* : M. Hémard (Seine).

Enfin, il y avait 61-huit députés absents par congé, dont dix appartenant aux groupes de la majorité.

## ÉCHOS

*LES ETRANGERS AUX ETATS-UNIS.*

Les journaux américains signalent non sans une certaine inquiétude les progrès effrayants de l'immigration aux Etats-Unis. Rien que pour le port de New-York, on a constaté pendant le mois d'août 48,406 débarqués contre 32,198 au cours du même mois de l'année dernière.

De juillet à septembre, le total a été de 128,219, contre 108,800 pendant la période correspondante de l'année dernière.

—o—

*CINQ ENFANTS A LA CASERNE.*

Un berger des environs de Corte s'est présenté à la caserne pour effectuer sa période d'instruction de treize jours avec toute sa famille comprenant cinq enfants dont l'aîné a huit ans et le dernier trois.

Ce malheureux berger, qui a perdu sa femme il y a cinq mois, estimant avec quelque raison ses enfants trop jeunes pour subvenir à leurs besoins les a amenés avec lui.

—o—

*LE TOUR DU MONDE*

Un Américain vient de faire le tour du monde en cinquante-quatre jours en utilisant les correspondances entre les chemins de fer et les bateaux.

A Yokohama, le voyageur arriva quand le steamer était parti depuis dix heures déjà. Cela lui valut un retard de sept jours (quarante-huit heures d'attente et perte de temps sur le trajet accompli beaucoup moins vite que par le steamer manqué).

Sans cet incident, le touriste calcule qu'il eût accompli le tour du monde en un peu plus de quarante-sept jours.

—o—

*L'IMPOT DES CARTES A JOUER.*

Cet impôt a produit en 1901 une recette de 2,882,443 francs et en 1902, celle de 2,961,541 fr., soit pour le dernier exercice une plus-value de 79,098 francs.

Les prévisions de la statistique ne permettent pas encore d'établir le chiffre de 1903, mais il est à prévoir qu'il sera cette année au moins égal à celui des années précédentes.

## NOS DÉPÊCHES
*(Par Services Téléphoniques Spéciaux)*

### La Caisse générale des familles

Paris, 31 octobre. — On se rappelle qu'il y a deux ans la Caisse générale des Familles Société d'assurances sur la vie et à terme fixe, fut déclarée en faillite par le tribunal de commerce de la Seine, à la requête de M. Raynaud syndic de la liquidation judiciaire.

Dans une assemblée générale, au Trocadéro, où les cent mille assurés ou leurs délégués assistaient, il fut nommé deux contrôleurs chargés de suivre avec le syndic les opérations de la faillite et de les pousser le plus vite possible.

Plusieurs de ces assurés dit un de nos confrères parisien, nous ont écrit pour se plaindre de n'avoir reçu encore aucune répartition bien qu'ils aient envoyé leurs pouvoirs depuis un an et demi.

Nous avons été nous renseigner près de M. Bureau, pharmacien à Versailles et l'un des deux contrôleurs nommés à l'assemblée générale du Trocadéro.

M. Bureu nous a déclaré que ce retard, qu'il déplorait, n'était nullement imputable au syndic ou aux contrôleurs. Nombre d'actionnaires ou de porteurs de bons n'avaient pas encore libéré entièrement leurs actions ou leurs bons au moment de la faillite. Pour établir l'actif, il fallait nécessairement faire rentrer ces créances.

Or, certains des actionnaires et porteurs de bons se sont refusés à payer ce qu'ils devaient encore à la Caisse générale des Familles et ont opposé divers moyens juridiques.

M. Raynaud les a alors poursuivis, et, en décembre dernier, le tribunal de première instance condamnait actionnaires et porteurs de bons au profit de la Caisse générale.

Ceux-ci, se solidarisant, interjetèrent appel. Bien qu'il y ait dix mois de cela, la cour ne s'est pas encore occupée du pourvoi. Bon gré mal gré, il faut bien que le syndic attende !

Nous savons que la cour d'appel de Paris a un rôle excessivement chargé. Il nous semble cependant que la cour pourrait donner à une affaire de cette importance un tour de faveur. Les assurés de la Caisse générale des Familles sont pour la plupart des gens de condition très modeste, pour qui de tels retards sont très dommageables !

Constans, député socialiste de l'Allier, vient d'ailleurs, d'écrire au ministre de la justice, pour lui annoncer qu'il allait l'interpeller à ce sujet. Il compte demander à M. Vallé d'agir près de la cour d'appel pour que l'appel formé par les actionnaires et porteurs de bons soit rapidement inscrit au rôle.

### Au Maroc

Tanger, 31 octobre.— Nous savons aujourd'hui à quoi nous en tenir en ce qui concerne la grande victoire du Sultan du Maroc sur les troupes du prétendant.

Les informations du correspondant du « Times », remettent les choses au point et l'on a maintenant l'impression très nette que le prétendant gagne de jour en jour en force et en prestige, tandis que l'entourage d'Abdul-Aziz est frappé du plus lamentable découragement.

Pour qu'il ait été possible aux tribus révoltées de tenter même un coup de main comme celui qui avait pour but de s'emparer de la personne du Sultan, il faut que les rebelles soient sûrs du triomphe final de leur cause, car ils savent à quelles sanglantes représailles ils s'exposent en cas d'échec.

C'est encore une fois grâce à la trahison qu'Abdul-Aziz a pu échapper au piège qu'on lui tendait, mais cette fois il a perdu toute confiance dans l'issue de la campagne et, malgré l'effet déplorable que cela ne peut manquer de produire, il est rentré à Fez.

Aussi cette fameuse expédition organisée contre Tazza, qui devait anéantir les rebelles, qui devait étouffer la révolte, a-t-elle piteusement échoué et Abdul-Aziz doit convenir lui-même de son impuissance. Ses conseillers l'avaient décidé à prendre en personne la direction de ce corps expéditionnaire, espérant que la présence de l'Empereur impressionnerait les tribus et les ramènerait à la soumission. Cet espoir a été cruellement déçu et l'on peut en conclure qu'Abdul-Aziz a perdu tout prestige aux yeux de ses sujets et qu'il ne peut plus compter même sur l'effet de son influence religieuse.

Le retour du Sultan à Fez livre tout le théâtre des opérations aux rebelles. La garnison de Tazza s'est retirée dans la direction de Oudjda et immédiatement les révoltés ont bloqué à nouveau la route de Fez.

Les forces du prétendant conservent donc les positions avantageuses qu'elles occupaient il y a quelques mois, et maintenant comme alors ils menacent directement Fez. Il faudrait un miracle pour sauver le Sultan — et ce miracle ne se produira pas, car le Trésor impérial est vide et l'on n'a même plus la somme nécessaire pour maintenir l'armée actuellement en campagne.

### Le scandale des Messes noires

Paris, 31 octobre. — L'affaire d'Adelsward va être enfin close. A voir M. le juge d'instruction de Valles mander quotidiennement à son cabinet MM. de Warren et d'Adelsward sans que jamais rien de nouveau ne sortît de ces interrogatoires, sinon un procès-verbal de plus, beaucoup, au Palais, s'étonnaient de cette lenteur inusitée et se demandaient si M. de Valles, qui pourtant instruisit l'affaire des sucres, n'allait pas, cette fois, battre son propre record.

Cette crainte était exagérée et, hier en présence de Me Demange et Joseph Berge, a eu lieu l'interrogatoire définitif du baron d'Adelsward.

Le juge a donné connaissance à l'inculpé du rapport fourni par les docteurs Motte, Wallon et Magnan. Les médecins ont relevé un très grand nombre de faits qui leur paraissent indiquer chez le sujet un état morbide incompatible avec une pleine responsabilité.

M. de Valles a cru que dans ces conditions il convenait de disjoindre les poursuites ouvertes contre MM. de Warren et d'Adelsward. Il pourra donc signer en faveur de